



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames: 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 5 avril 1889.

NOUVELLES SUISSES

Chambres fédérales.

Le Conseil national, après une discussion animée, dans laquelle M. Ruchonnet, conseiller fédéral, a prononcé un long discours, a adopté définitivement la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite par 91 voix contre 29 et 5 abstentions.

La droite a voté contre.

M. Münch (ultramontain) a critiqué les indiscretions de la presse dans la publication des pièces relatives aux affaires tessinoises et a invité le Conseil fédéral à intervenir. M. Ruchonnet a répondu à M. Münch, de même que M. Brosi, qui a fait observer que le Vaterland avait publié les mêmes pièces et que M. Münch est en relations intimes avec le journal ultramontain.

M. Müller, colonel, soutenu par M. Ryniker, développe sa motion tendant à une centralisation militaire complète qui, pour l'orateur, est du plus haut intérêt pour l'armée suisse.

M. Python fait une charge à fond contre l'armée suisse et demande que les officiers soient élus par les soldats.

Les affaires tessinoises seront discutées probablement mardi. Le livre jaune qui les concerne sera publié aujourd'hui.

Le Conseil des Etats a refusé d'entrer en matière sur le projet introduisant les drawbacks pour le sucre nécessaire à la fabrication de lait condensé; il a invité le Conseil fédéral à étudier la question de la réduction du droit d'entrée au profit de cette industrie.

On discute le recours de Lichtensteig contre l'arrêté du gouvernement et-gallois, supprimant l'école catholique de cette commune. M. Haberstich propose d'adhérer à la décision du Conseil national écartant le recours.

Affaires tessinoises. — La Nouvelle Gazette de Zurich apprend que M. Borel, commissaire fédéral, a pu obtenir du préfet Masella, à Lugano, les dépêches chiffrées que le gouvernement tessinois a envoyées à ce fonctionnaire au sujet de l'affaire Belloni. On est

parvenu à déchiffrer ces dépêches, qui fournissent, paraît-il, d'intéressants renseignements sur le rôle du gouvernement. Le journal zuricois émet le vœu qu'elles soient jointes au rapport du Conseil fédéral sur les affaires tessinoises, afin que tous les députés des Chambres puissent en prendre connaissance.

— Le dossier des pièces relatives aux affaires tessinoises, qui a été remis par le Conseil fédéral à la commission du Conseil national, comprend environ 200 pages; il fournit des renseignements complets sur les ordres du gouvernement tessinois au sujet des bandes armées du Monte-Ceneri, sur le projet de départ des Luganais pour Bellinzona, sur les tentatives faites pour couper la ligne du Gothard, sur les livraisons d'armes et de munitions, etc. (70,000 cartouches ont été expédiées de Thoun au Tessin entre le 14 février et le 15 mars.) Ces documents, dit la Nouvelle Gazette de Zurich, prouvent que le Conseil fédéral avait raison lorsqu'il déclarait que la situation était grave et qu'il estimait du devoir de la Confédération d'intervenir pour empêcher des désordres de se produire.

Zurich. — L'ingénieur cantonal Gaspard Weltli, un des ingénieurs les plus éminents de la Suisse, est mort vendredi à Zurich. Il était malade depuis quelques années et vivait très retiré. Il a travaillé comme topographe à la carte du canton de Zurich; ses travaux de correction de cours d'eau ont rendu son nom populaire à Zurich. Il s'est occupé aussi de chemins de fer, et l'invention de son planimètre, instrument qui permet de calculer rapidement la surface d'un terrain sur le plan de celui-ci, lui a valu une réputation universelle dans le monde savant.

— La foire aux cuirs aura lieu du 29 avril au 2 mai.

Lucerne. — Un vacher de Russwyl qui se rendait, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, en compagnie de plusieurs camarades, de Buholz à Stübberg, est tombé dans un étang de 16 pieds de profondeur et s'y est noyé; toutes les tentatives pour le repêcher ont été inutiles et ce n'est que le lendemain, en vidant l'étang, que le cadavre a pu être retrouvé.

Saint-Gall. — Les ouvriers charpentiers se sont mis en grève; 80 d'entre eux ont discontinué leur travail, 40 autres suivront la semaine prochaine.

— Le fils unique de M. le conseiller national Bühler-Honegger, à Rapperswyl, M. H. Bühler, s'était

marié ces temps passés et avait entrepris avec sa jeune épouse un voyage de nocce en Orient. Après avoir parcouru l'Égypte, il s'était rendu en Palestine. M. Bühler fils fut atteint du typhus et il vint de mourir dans l'hôpital français de Jaffa.

Argovie. — D'après le Tagblatt de Zofingue, un fromager se plaint de ce qu'un paysan a, l'automne dernier, fourragé en partie ses vaches avec des pommes; il a livré journellement à la fruiterie 150 livres de lait. Tous les fromages qui ont été fabriqués pendant ce temps ont été manqués.

Tessin. — De douloureuses épreuves frappent en ce moment le chef du radicalisme tessinois. Rappelé au Tessin par une grave maladie de son fils unique, M. Léon de Stoppani vient de perdre son épouse Emma de Stoppani, décédée subitement à Lugano. Quant au fils, on le dit mourant.

Valais. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie a éclaté vers dix heures du soir dans le grand village de Varone, peu distant de Loèche-Ville. Activé par un vent violent, le feu a pris aussitôt de grandes proportions. Une dizaine de bâtiments ont été détruits. Assez d'eau à proximité et la présence de nombreuses pompes ont empêché de plus grands désastres.

Neuchâtel. — Les journaux de la Chaux-de-Fonds disent que, mardi, la neige n'a cessé de tomber en bourrasque. Les champs sont plus blancs que jamais, les rues sont encombrées.

La première neige avait fait son apparition à la Chaux-de-Fonds il y a juste deux mois, le 2 février 1888-89 ne laisse pas les précédents en arrière. Pour le moment, on se croirait aux plus mauvais jours de décembre ou de janvier.

Genève. — Samedi, dans la journée, on constatait à Chêne-Bougeries la disparition d'une petite fille de deux ans. Après de longues recherches, on finit par découvrir l'enfant dans une fosse à purin qui n'avait pas été fermée par son propriétaire. C'est le deuxième accident de ce genre arrivé dans cette commune depuis deux ou trois ans.

— Le Conseil d'Etat a interdit à un sieur Oaofroff qui avait organisé sur la place Neuve de dangereuses et répugnantes exhibitions hypnotiques, de continuer ses expérimentations.

Qui tenait l'instrument? Evidemment c'était un pianist qui n'avait pas encore l'habitude de l'harmonium.

Cela se reconnaissait à sa façon saécadée de frapper les touches et de pointer les notes.

Et, ceci, delà, dans l'interprétation d'une phrase, dans une cadence accentuée, se distinguaient, pour un érudit, des souvenirs de musique dansante de salon, des réminiscences d'ouvertures de pièces, des allures d'orchestre de théâtre.

Et c'était dans une prison! et le musicien était un détenu!... Qui pouvait-il être? Ce n'était pas le premier venu, et, libre, il avait dû remporter des succès comme amateur.

Au lieu des applaudissements d'autrefois, maintenant la solitude s'étendait autour de lui. C'était peut-être un notaire banqueroutier! Peut-être un innocent!

Le romancier faisait la réflexion que sa musiquette de salon était bien vide et n'exprimait aucun des sentiments de douleur, de désespoir ou d'espérance qui naissent en prison.

Ah! si lui, Marchand, eût tenu cet orgue sous ses mains, tout imparfait qu'il jugeait cet instrument, comme il lui eût fait rendre ses sentiments, comme il l'aurait fait vibrer à l'unisson de son âme, comme il aurait crié par lui les ennuis des jours solitaires, les tortures des interrogatoires, les inquiétudes du crépuscule, quand la pensée s'en va vers la femme et l'enfant demeurés au logis sans protection, et les cauchemars des nuits au sommeil troublé, avec la vision de l'échafaud attirant l'innocent sous son brillant couperet triangulaire suspendu entre ses montants rouges.

Des appels puissants de locomotives exécutant des manœuvres passèrent dans l'air au-dessus de la prison, partant

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 36

L'OR TYRAN

PAR
PAUL VERDUN

Marchand, le visage à l'ouverture de sa porte, attentif, regardait vers le grand guichet.

Les cierges furent allumés. Leurs flammes, dans la lumière abondante tombant d'en haut, scintillaient, jaunes, toutes petites, comme de faibles veilles.

Précédé du diacre dalmatique, le prêtre, revêtu de la chasuble, arriva devant l'autel, et en gravit les degrés.

A la distance où il se trouvait placé de la rotonde, c'est-à-dire à une cinquantaine de mètres, il semblait au prisonnier, qui n'apercevait l'officiant et son acolyte qu'à travers l'entrebâillement long et étroit de sa porte, qu'il voyait des personnages sans épaisseur, qu'il assistait aux changements d'une sorte de tableau vivant, plutôt qu'à une cérémonie religieuse à laquelle il participait.

La sonnette retentit d'un tintinnablement argentin qui s'en venait affaibli, et pourtant clair, distinct, à travers le long corridor, comme d'un endroit très éloigné.

Quelques minutes plus tard, l'orgue, invisible, s'entendit, et les ondes sonores, par moments pleines et comme ron-

des, l'instant d'après s'atténuaient, s'aminçissaient, se désagrégèrent, s'éparpillèrent, finissaient par mourir, dans ce grand couloir aux murailles en menuiseries, peu retentissantes, hostiles à la musique.

Après trois ou quatre vibrations sourdes, notes raclées sur la contre-basse, des chants s'élevèrent, des mots grecs, courts, très scandés: *Kyrie elison!*...

Les voix parvenaient maigres, mal timbrées, creuses, vides, plates, allongées en quelque sorte, et rappelaient à l'oreille l'impression que le vide produit sur l'œil et le froid sur la poitrine.

Des fins de mots traînaient encore à l'extrémité de cette galerie de 80 mètres de longueur, que l'invocation suivante commençait déjà à l'autre bout dans la rotonde.

Cette musique, ces chants semblaient si lointains qu'on les eût jugés distants de plusieurs kilomètres, et que, malgré les conditions qui les rendaient défactueux, ils se revêtaient, pour le dilettante et l'homme d'imagination qu'était Marchand, d'un charme étrange, sauvage, extra-humain, presque comme émanant d'une autre vie.

Dans les catacombes de Rome, les cantiques psalmodiés par les processions de fidèles, passant au fond des galeries lointaines, emportant à sa sépulture la dépouille d'un martyr, devaient produire un effet semblable à l'oreille du profane qui, sur la voie Appia, penché à l'orifice d'une carrière, les entendait se prolonger en échos mystérieux dans les entrailles de la terre.

Les voix s'étaient tuées et l'orgue, maintenant tout seul, jouait un offertoire, où revenaient obstinément les premières mesures de la cavatine de la *Cenerentola*.

LE

ite sorte,

[130

idation.

angement de commerce, le
à bas prix toutes les mar-
asin, telles que draps, toiles
pour dames, livres de prié-
rétaires, laines et cotons,
es, blouses, corsets, services
et quincaillerie.

utg-Meyer, à Bulle.
DE L'OCCASION! [116

chaufour

de La Tour-de-
vert dès le 28 mars.
YENNI, tuilier.

Le
EXPPELLER

P« Ancro »

ET RESTERA

ANS RIVAL

MATISMES, GOUTTE,
ES. Maux de Dents,
ments et Douleurs de
oute Nature. etc.

des Contrefaçons!

us la plupart des phar-
iac. fr. 1 et 2. Instruction
oyée gratis et franco sur
emande adressée à

HTER & Cie., OLTEN.

age de printemps.

JOINES DE SEMENCE

ex-blanche, à Bulle.

Prix réduits. [213

CERIE

YVAUD, BULLE

ision du Carême:

ffisch, stockfisch, mer-
ngs, marchandises fraîches
lité, et grand choix de
imentaires.

PRIX MODÉRÉS [181

2 fr. au lieu de 4 fr. 70.

complet d'écriture ou

ERIE à 2 fr.

U: Prix ordinaire: Fr. — 40

te boîte > 2 —

les de papier à lettre > 1 —

pes en 2 grand-leurs > 30

s d'acier > 10

ame > 10

de bureau très noire > 30

omme élastique > 20

à cacher > 20

ier burard > 10

de vente ordinaire, Fr. 4 70

ts sont placés dans une élé-
se et cloisonnée; ils ont un
e 4 fr. 70. Une papeterie
ires, 8 fr., et 10 exemplaires
r une papeterie à 2 fr. J'expé-
demandeur envoie le montant
e, sinon je prends rembourse-
serve les contrefaçons.

A. Niederhuser,

abr. d'articles de papeterie,
Granges (Soleure).

RAUX, horloger,

TOUR-DE-TRÈME

de rhabillages garantis

és.

de bijouterie et lunetterie. [196

Un atelier de charbon

au bas de la ville et une part

bureau du journal. [193

vendre:

foin et regain à distraire.

M. Isidore GLASSON, Bulle. [183

ile Lenz, imprimeur-éditeur.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Une dépêche de Paris annonce que Boulanger est en fuite et est allé prendre à Bruxelles la place laissée vacante par le départ du duc d'Aumale. Boulanger a immédiatement lancé une proclamation. Il explique à ses partisans qu'il a peur de la juridiction du Sénat et qu'il reviendra quand les élections générales auront amené au Parlement une majorité à sa dévotion. Boulanger avait déjà emprunté à Louis-Napoléon ses proclamations et son jargon; il lui emprunte son rôle de prétendant exilé; à quand les équipées de Boulogne et autres lieux!

Les journaux publient la proclamation suivante de Boulanger, datée de Bruxelles le 2 avril: « Français! les exécuteurs des hautes et basses œuvres qui détiennent le pouvoir au mépris de la conscience publique, ont entrepris de contraindre un procureur général à lancer contre moi un acte d'accusation qui ne peut être relevé que par un tribunal exceptionnel constitué par des lois d'exception. Jamais je ne consentirai à me soumettre à la juridiction d'un Sénat composé de gens qu'aveuglent leurs passions personnelles, leurs folles rancunes et la conscience de leur impopularité.

Les devoirs que m'imposent les suffrages de tous les Français légalement consultés m'interdisent de me prêter à tout acte arbitraire tendant à la suppression de nos libertés, constatant le mépris de nos lois et faisant litière de la volonté nationale.

Le jour où, appelé à comparaître devant nos juges naturels (magistrats ou jurés), j'aurai à répondre d'une accusation que le bon sens et l'équité publique ont déjà repoussée, je tiendrai à l'honneur à me rendre à l'appel de ces magistrats qui sauront faire bonne justice entre le pays et ceux qui, depuis trop longtemps, le corrompent, l'exploitent et le ruinent.

D'ici là, travaillant sans cesse à l'affranchissement de mes concitoyens, j'attendrai en ce pays de liberté que les élections générales aient enfin constitué une république habitable, honnête et libre. »

Le général Boulanger, venant de Mons, est arrivé à Bruxelles à 1 h. 40, accompagné de MM. Dillon et Rochefort. Une foule énorme l'attendait à la gare. Des cris de diverse nature ont été poussés.

Recevant des journalistes belges, le général Boulanger leur a exposé les raisons qui ont décidé ses amis à lui conseiller de se réfugier en Belgique. Il est persuadé que son exil sera court, car les élections générales seront le triomphe du parti national.

Les procès de la Ligue des patriotes continuent. Le réquisitoire s'attache à démontrer que l'organisation de la Ligue n'est nullement électorale, mais que le but séditionnel en est évident. Il demande la condamnation des accusés.

MM. Déroulède, Naquet, Laisant et Gallian ont présenté leur défense. MM. Laguerre et Turquet se défendront également.

Italie. — On s'attend à Rome à un coup de main contre le roi et la famille royale. Le roi et le questeur de la ville ont reçu chacun une lettre les informant du complot.

On prend de grandes précautions autour du Quirinal.

Les libres-penseurs de Rome élèveront, le jour de la Pentecôte, un monument à Giordano Bruno, qui essaya d'implanter le protestantisme en Italie. Les organisateurs de la fête maçonnique lancent un appel

de la gare du chemin de fer de Lyon ou de celle du chemin de fer de Vincennes. C'étaient de profonds mugissements, lancés sur un ton de plaintes, comme des clameurs de bêtes en détresse, qui firent trembler les vitres des fenêtres et couvrirent un moment le son de l'orgue.

Et quand cette tempête de bruit fut passée, les notes affaiblies de l'instrument parurent, par contraste, plus douces, plus idéales.

Les signaux des machines à vapeur faisaient sur l'ouïe une impression analogue à celle que produisent sur la vue les murs hauts et solides, à l'aspect brutal, de Mazas.

Cette prison est peut-être le bâtiment dont la disposition repousse le plus l'idée religieuse.

A l'entrée des cloîtres des vieux couvents, dans lesquels, quand on les parcourt, les pensées affluent au cerveau du promeneur recueilli, ces corridors, aux parois unies et monotones, ne disent rien à l'imagination.

Quand on célèbre la messe dans la rotonde, une seule réflexion s'impose à l'homme religieux; mais, il est vrai, avec une grande force: Jésus-Christ, par excellence l'Innocent condamné, est le Dieu des prisonniers.

Le romancier se disait que, comme la Grande Victime, lui aussi gravissait un rude calvaire.

Un rayon de soleil, le premier de la journée, tombant diagonalement de la coupole vitrée sur l'autel, fit resplendir les dorures des chandeliers et entourra d'un nimbe d'or le Crucifix.

Le ciel, couvert le matin de nuages sombres, s'en débarrassait; pourquoi les circonstances qui accablaient Marchand ne s'éclairciraient-elles pas?

à la jeunesse des écoles et annoncent qu'ils donneront un banquet de 2000 couverts aux thermes de Caracalla.

— Dimanche, vers midi, pendant que le célèbre prédicateur père Agostino prêchait dans l'église de San Carlo à Rome, devant une foule immense, un pétard a éclaté. L'explosion a été formidable et la confusion extrême. Heureusement, le prédicateur n'a pas perdu son sang-froid, a rassuré l'assistance et a pu reprendre son sermon.

La troupe, accourue, a pris position autour de l'église pour protéger la sortie. Depuis quelques jours ces sermons donnent lieu à des désordres.

— Pendant la messe, le parvis de l'église San-Antonio di Cave (province de Rome), s'est écroulé. Il y a eu vingt-trois blessés, dont deux actuellement dans un état désespéré.

Allemagne. — A l'ouverture de la séance du Reichstag, le secrétaire d'Etat pour la marine prononce une allocution émue au sujet de la catastrophe de Samoa.

Il ne croit pas que cette catastrophe soit de nature à faire craindre pour la sécurité des Européens qui résident à Apia.

D'après les dernières nouvelles, l'Amérique a immédiatement envoyé à Samoa trois nouveaux croiseurs. L'Allemagne va agir de même.

Hollande. — Le roi de Hollande étant dans l'incapacité de gouverner, une régence va être instituée aux Pays-Bas. Dans le Grand-Duché de Luxembourg, le duc de Nassau, futur souverain de l'Etat, sera proclamé régent.

CANTON DE FRIBOURG

Nécrologie. — A Châtel-St-Denis, M. Xavier Genoud, ancien receveur d'Etat, est décédé jeudi matin, à l'âge de 66 ans.

CHRONIQUE LOCALE

Une soirée Scheler à Bulle. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. Alphonse Scheler, sur les instances de quelques amis de Bulle, a bien voulu consentir à donner dans notre ville une soirée dramatique et littéraire avec le concours de sa fille, Mlle Hélène Scheler, qui obtient en ce moment un succès des plus grands à Genève, Neuchâtel, Lausanne et Fribourg.

Le programme de cette soirée est charmant, plein de contrastes, tantôt émouvants, tantôt comiques. Nous sommes persuadés que notre public appréciera à sa juste valeur la distraction qui lui est offerte et que la salle de l'Hôtel de Ville, où aura lieu, lundi prochain, 8 avril, à 8 heures, la soirée, sera absolument comble.

Programme détaillé et cartes à la librairie Baudère.

Société de secours au décès du district de la Gruyère.

Assemblée générale annuelle à l'hôtel de l'Écu, à Bulle, dimanche 14 avril prochain, à 2 heures de l'après-midi.

Tous les membres passifs et actifs sont instam-

ment priés d'y assister, ainsi que toutes les personnes qui désirent faire partie de cette société.

Tractanda :

Approbation des comptes de 1888;

Nomination du comité;

Réceptions;

Propositions éventuelles.

Bulle, le 5 avril 1889.

LE COMITÉ

CHRONIQUE AGRICOLE

Le commerce des fromages, bien que peu animé, a toutefois un cours normal, dit la *Milchindustrie* de Berne. La marchandise de choix, fabriquée et soignée convenablement, trouve à se placer à des prix satisfaisants. On a même l'espoir de voir liquider plus ou moins bien les stocks importants de rebuts.

Les prix du bétail dans le canton de Berne en particulier arrivent à un niveau réjouissant et les transactions que l'on signale ne sont pas pour décourager les éleveurs.

La surlangue sévit avec intensité dans la Suisse orientale. D'après le dernier bulletin officiel, Zurich compte 7 étables infestées avec 58 têtes de bétail; Schwytz 3 étables et 11 têtes de bétail; Glaris 3 étables avec 14 bêtes; Zoug 1 étable avec 47 bêtes; Appenzell 14 étables avec 72 bêtes; Saint-Gall 47 étables avec 358 bêtes; Thurgovie 4 étables avec 16 bêtes.

La Société laitière de la Suisse romande fera donner à la maison de ville, à Morat, le dimanche 7 avril, à 2 heures de l'après-midi, une conférence sur les falsifications et les maladies du lait, par M. E. de Vevey, directeur de la Station laitière.

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'industrie de notre pays sont priées d'y assister.

Voici quelques détails sur l'exposition avicole qui aura lieu à Lausanne du 16 au 20 mai prochain et que nous avons déjà annoncée :

L'exposition comprend tous les produits de la basse-cour, du clapier et de la volière, de même que les ouvrages, modèles, appareils et collections ayant avec eux un rapport direct; le tout est groupé en 9 classes, savoir: 1° Poules: a) par lots, b) par sujets isolés; 2° pigeons; 3° oies; 4° canards; 5° dindes; 6° lapins: a) par paires, b) par sujets isolés; 7° objets se rapportant à ces divers élevages (couveuses, plans, modèles, etc.); 8° oiseaux de parc et de faisanderie; 9° oiseaux chanteurs et de volière.

La finance d'inscription est fixée comme suit: par lot des classes 1, 3, 4, 5, 6 et 8, 1 fr.; par couple de la classe 2, 50 cent.; par sujet de la classe 9, 15 cent.; par objet ou collection de la classe 7, 1 fr.; pour petits accompagnant des lots ou des sujets isolés, 50 cent. Les récompenses consisteront en diplômes, prix d'honneur, médailles et espèces.

L'exposition aura lieu dans l'ordre suivant: 13 et 14 mai, réception des produits; 15 mai, jury; 16, 17, 18 et 19 mai, ouverture de l'exposition dès 9 heures du matin à 5 heures du soir. L'entrée pour les deux premiers jours est fixée à 1 fr. et pour les 2 derniers jours à 50 cent.

On peut se procurer des formulaires d'inscription au commissariat général de l'exposition, rue Mercerie, 21, à Lausanne.

apportent l'ouvrage aux condamnés et aux prévenus qui ont demandé à travailler, mettent une animation discrète dans les vastes couloirs.

Le dimanche, la torpente qui pèse sur Mazas n'est rompue que par le bruit des pas des prisonniers qui sont appelés aux divers parloirs ou menés dans les promenoirs.

Dans les premiers temps de son incarcération, Marchand avait voulu continuer à écrire comme il en avait l'habitude chez lui, mais, sauf le papier, l'encre et les plumes, tout lui manquait.

Le roman auquel il travaillait était resté sur son bureau, rue Fondary, et, privé de son plan, de ses notes, de ses documents, il ne pouvait le continuer.

Il n'avait plus ni mémoires, ni revues, ni dictionnaires savants, ni aucun des livres rares et spéciaux nécessaires à un romancier.

La bibliothèque de la prison, formée en vue de moraliser les détenus qui, pour la majeure partie, savent tout juste lire, ne possédait que des volumes d'une banalité désespérante, ou bien des chefs-d'œuvre que l'écrivain connaissait par cœur.

Il avait essayé de commencer un nouveau récit, mais il avait dû y renoncer. Son esprit n'y était plus, il était bien trop préoccupé du drame dont il était le principal acteur et où il risquait de perdre la tête.

Puis il n'avait plus de café pour s'exciter, et cette liqueur lui était devenue, par l'habitude, indispensable pour composer ses plans et pour écrire.

Une condition matérielle défavorable s'opposait encore à ce qu'il travaillât.

(A suivre.)

Ce que conti

Le collaborateur d'ion donne les renseignements de 300 mètres :

« Au cours de ma de vous parler aujourd'hui, je voulais dire que j'avais ressants dans le fon

» J'ai eu connaissance l'entreprise de la tou

naire s'était obligé st

sonnes par heure à la

par heure au sommet

» Cette communic

également appris qu

fixé à 2 francs pour

pour le sommet. Com

entre les deux, le pri

» Contrairement à

pour les bateaux-mo

abaissés pour les dim

nir, aperçu jusqu'ici

périls de cet abaisse

et, à de pareilles élé

ditions, la cohue n'e

der. Comment fera-

proie à la fièvre asc

Je crois que l'on fer

danger, il n'y a pas

Il faudra aviser.

» Du reste, ces

comme le jour.

» Je prévois ici

Vous me demandez

pour être plus préc

d'ascension?

» L'administrati

chets: 10 au rez-de

forme et 2 à la deu

» On y délivrera

mière plate-forme,

pour le sommet.

» La personne à

forme remettra sc

ayant plus, elle n

elle achète un sec

entre la première

pour monter au so

bleu. Total: 5 fran

» Mais on pourr

chets du bas des t

dera jusqu'au sec

« Les piétons q

pressionnent, aur

confortables pour

forme. Celui du p

ped N° 2 pour d

leur disposition e

forme, deux pour

Vente d

Lundi 22 av

2 heures du jour, à

teville, vente en mi

d'En-Part, rière d

nance de 12 poses

bitation et dépend

S'adresser au so

Bulle, le 28 mar

207] Pour l'e

Le S

exposera en locati

la Maison de Ville

années, — le me

2 à 4 heures de l'a

Joux-des-Ponts, r

aux frères Mabb

soixante et quelq

233]

Franc

exposera à vend

Lundi 15 cou

de 2 à 4 heures

qu'il possède au

la « Fénattaz »,

d'Avry, de la co

trois poses et de

Pour les condi

taire ou au souss

234]

Mme MOR

de Lausanne, h

Consultations p

VARIÉTÉ

Ce que contiendra la tour Eiffel.

Le collaborateur du *Bulletin officiel de l'Exposition* donne les renseignements suivants sur la tour de 300 mètres :

« Au cours de ma dernière Causerie, j'ai promis de vous parler aujourd'hui de la tour Eiffel. Ce qui voulait dire que j'avais encore quelques détails intéressants dans le fond de mon sac.

« J'ai eu connaissance du cahier des charges de l'entreprise de la tour, et j'ai vu que le concessionnaire s'était obligé statutairement à élever 2350 personnes par heure à la première plate-forme et 750 par heure au sommet.

« Cette communication des clauses statutaires m'a également appris que le tarif des ascensions était fixé à 2 francs pour le premier étage et à 5 francs pour le sommet. Comme le deuxième étage se trouve entre les deux, le prix de son accès a été fixé à 3 fr.

« Contrairement à ce qui se passe ordinairement, pour les bateaux-mouche, par exemple, les prix sont abaissés pour les dimanches. Je n'ai, j'en dois convenir, aperçu jusqu'ici que les inconvénients, sinon les périls de cet abaissement dominical. Il y aura cohue, et, de pareilles élévations, dans de semblables conditions, la cohue n'est pas facile à contenir et à guider. Comment fera-t-on la police à ces foules en proie à la fièvre ascensionnelle ! *That is the question!* Je crois que l'on fera bien d'y réfléchir. Et s'il y a danger, il n'y a pas de cahier des charges qui tienne. Il faudra aviser.

« Du reste, ces prix seront les mêmes, la nuit comme le jour.

« Je prévois ici une question et je la prévient. Vous me demandez comment se fera le contrôle ou, pour être plus précis, comment on payera son droit d'ascension ?

« L'administration ouvrira à cet effet seize guichets : 10 au rez-de-chaussée, 4 à la première plate-forme et 2 à la deuxième.

« On y délivrera des tickets : rouges pour la première plate-forme, blancs pour la seconde et bleus pour le sommet.

« La personne à destination de la première plate-forme remettra son ticket rouge à l'arrivée. N'en ayant plus, elle ne pourra monter plus haut que si elle achète un second ticket — le blanc qui servira entre la première et la seconde plate-forme. Enfin, pour monter au sommet, il faudra acheter un ticket bleu. Total : 5 francs.

« Mais on pourra prendre tout de suite aux guichets du bas des tickets rouges ou bleus qu'on gardera jusqu'au second ou jusqu'au sommet. »

« Les piétons que les ascenseurs effraient ou impressionnent, auront à leur disposition deux escaliers confortables pour le service de la première plate-forme. Celui du pied N° 4 pour monter et celui du pied N° 2 pour descendre. Ils en auront quatre à leur disposition entre la première et la seconde plate-forme, deux pour l'ascension et deux pour la descente.

« Que l'on monte à pied ou en ascenseur, c'est le même prix et les tickets seront pareils. Si bien que, les tickets une fois pris, pour le sommet, par exemple, on peut varier ses plaisirs en faisant une partie du trajet d'une façon et l'autre d'une autre façon.

« Quelques personnes ont critiqué l'égalité du prix adopté pour les deux modes d'ascension : en disant que l'homme de pied aurait dû payer moins cher que celui qui se sert des ascenseurs. Mais ces objections s'évanouissent, dès qu'on les creuse un peu. Il est inadmissible, en effet, qu'une administration se fasse concurrence à elle-même, et que celle de la tour Eiffel détourne le public de ses ascenseurs, par suite du désir si louable de mettre des escaliers à la disposition de ceux qui, pour une cause ou pour une autre, ne veulent pas se servir des procédés mécaniques pour s'élever dans les airs. On ne peut exiger de cette administration qu'elle sorte de la simplicité résultant de l'uniformité des prix pour entrer dans des complications inextricables de vente et de contrôle.

« Et vous l'approuverez sans doute, lorsque vous saurez que, le séjour dans la tour étant facultatif, il arrivera, pour peu que l'on s'arrête aux bars ou aux restaurants, ou pour respirer le grand air à pleins poumons, ou par suite de l'attrait du panorama de ce grand et beau Paris que l'on a à ses pieds, que les ascensionnistes montant toujours, la tour sera souvent pleine.

« Or, vous imaginez-vous le nombre de personnes que peut contenir la tour, lorsqu'elle aura reçu son maximum de visiteurs ?

« Non, n'est-ce pas ?

« Eh bien, faites le calcul avec moi.

Chacun des restaurants du premier étage	400, soit
pour les quatre	1,600
1000 environ pourront se mouvoir sur chacune des quatre galeries extérieures	4,000
Entre les restaurants, il y aura des galeries intérieures pouvant contenir ensemble	400
Total pour le premier étage :	6,000
On pourra être 1500 au second étage et 500 au sommet, ensemble	2,000
Les personnes en voie d'ascension, plus les gens de service peuvent s'évaluer à	2,000
Et vous aurez, lorsque la tour sera saturée de visiteurs, un total d'environ	10,000

« Dix mille personnes dans cette résille en fer ; quelle cage à mouches ! Quel bourdonnement ! Quelle vie ! Une ville dans un tube. Le mouvement perpétuel. Et dire que des jours de cohue, le dimanche, par exemple, cela pourra durer de 10 heures du matin à 11 heures du soir.

« Je vous ai dit, dans ma dernière causerie, qu'il y aurait, au premier étage, quatre restaurants amplement pourvus de cuisines et de caves, j'allais dire : en sous-sol, puisqu'on descendra un escalier pour arriver sous le plancher des dits restaurants. En réalité, ces cuisines et ces caves seront logées dans le treillage de la charpente de fer, à 55 mètres au-dessus du niveau du Champ-de-Mars.

« Mais que de questions accessoires, que de détails à prévoir, que de difficultés à vaincre. Je ne vous

citerai — sauf vot'respect — que les vespasiennes et les W. C. !

« Il y aura, dans les angles, douze boutiques dont sept réservées à l'administration. Les cinq autres seront affectées à des ventes diverses, la vente du tabac, du *Guide officiel de la tour*, etc.

« Le milieu de la seconde plate-forme sera occupé par la gare de départ de l'ascenseur Edoux, qui élèvera les visiteurs jusqu'au sommet.

« Il y aura autour quatre locaux. Deux grands et deux petits. Les grands mesureront environ 50 mètres carrés. L'un d'eux est réservé à une imprimerie, qui tirera des numéros du *Figaro* sur la tour même, sur des presses Marinoni. Une imprimerie à 130 mètres au-dessus du niveau de la Seine..., presque la hauteur de la cathédrale de Strasbourg !

« L'imprimerie du *Figaro* sera du côté Est : face à Paris.

« Le grand local d'en face, vers Grenelle, et les deux petits locaux sont loués à M. Jaquet, directeur de la Boulangerie Viennoise de la rue de Richelieu. On y pourra boire toutes sortes de boissons, consommer des gâteaux, des petits pâtés, des fours, des glaces, des gaufres. Ce sera le lieu du lunch. On restera debout pour consommer.

« Aux quatre coins, près des arbalétriers d'angle, il y aura des abris semblables aux roufes des navires. Ces abris seront peints en blanc et donneront assez la sensation du pont d'un bateau. Ils renfermeront de petites boutiques élégantes. »

FAITS DIVERS

Un jour deux anciens gommeux, fraîchement revenus de voyage, se rencontrent le long des quais à Genève. Chacun veut parler de ses voyages et de ses aventures.

— J'ai vu, dit le premier, en me promenant à Fossaz, un chou qui était aussi gros qu'une maison.

— Moi, reprit l'autre, quand j'ai passé à la Coulorenière j'ai remarqué une marmite de la grandeur d'une église.

— Sapristi, elle était de belle taille, cette marmite. A quoi servait-elle ?

— Elle a été fondue exprès pour faire cuire ton chou.

A l'approche du nouvel-an, une marraine va rendre visite à son petit filleul âgé de six ans, et lui demande ce qu'il préfère pour ses étrennes : un guignol ou un petit mouton blanc ?

Après avoir réfléchi un instant, le gamin dit avec un air de désintéressement :

— J'aime mieux un guignol pour mettre à cheval sur le mouton.

Examen à l'Ecole de médecine. Le professeur interroge un étudiant sur le diagnostic d'une maladie :

— Voyons, dit-il, à quel signe reconnaissez-vous que vous êtes en présence d'un cas très grave ?

— Lorsque le malade meurt.

Vente de domaine.

Lundi 22 avril prochain, dès les 2 heures du jour, à l'auberge du Ruz, à Hautville, vente en mises publiques du domaine d'En-Part, rière dite commune, d'une contenance de 12 poses environ, avec maison d'habitation et dépendances en bon état. S'adresser au soussigné. Bulle, le 28 mars 1889. Pour l'exposant : Alf. REICHLER. [207]

Le soussigné

exposera en location, par mises publiques, à la Maison de Ville de Vaulruz, — pour trois années, — le mercredi 17 courant, de 2 à 4 heures de l'après-midi, le domaine de la Joux-des-Ponts, rière Sales, ayant appartenu aux frères Mabboux, de la contenance de soixante et quelques poses. Alex. ANDREY, notaire. [233]

François Schmutz

exposera à vendre en mises publiques, le lundi 15 courant, à l'auberge du Bry, de 2 à 4 heures de l'après-midi, la maison qu'il possède au dit lieu et sa propriété de la « Penettaz », rière la commune de Villars-d'Avry, de la contenance approximative de trois poses et demi. Pour les conditions, s'adresser au propriétaire ou au soussigné. Alex. ANDREY, notaire. [234]

M^{me} MORET, sonnambule, de Lausanne, habite rue Grimaldi 1, à Nice. Consultations par lettre. (Hc3759L) [222]

Mises publiques.

Pour cause de location, il sera exposé en vente, par voie de mises publiques, le lundi 22 avril courant, dès les 10 heures du matin, devant le café de la Tour, à la Tour-de-Trême, ce qui suit :

Trois bonnes juments, une ânesse, une vache, un chien de garde, plusieurs harnais, 2 voitures à ressorts, plusieurs chars, traîneaux, charrue, herse, un tombereau, quantité d'instruments aratoires, deux barattes, un malaxeur, quinze clochettes et un certain nombre d'autres objets trop longs à détailler. L'exposant : Aug. REICHLER. [231]

Agence de recouvrements A. DAVET, procureur, à BULLE

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. [587] Placements hypothécaires.

AVIS

La personne bien connue qui, par erreur, a pris au magasin Barbey-Rochat, à Bulle, un petit sac de couleur, contenant du beurre, est priée de le rapporter, en évitant d'autres mesures. [230]

Cheval à vendre.

A vendre ou à échanger, un bon petit cheval noir, âgé de 8 à 9 ans. S'adresser à Emile MOREL, à Rossinières (Pays-d'Enhaut). [221]

A vendre :

Un bon char avec échelle à trois perches en bois dur, brancard, limonière et flèche pour un ou deux chevaux, plus une caisse à gravier et quelques brancards, soit couverts, à 1 ou 2 chevaux.

Faneurs.

J'offre à faner mon domaine à la Léchère, à Bulle. S'adresser à Isidore GLASSON. [224]

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste. à BULLE [41] sera à Château-d'Oex les 12 et 13 avril.



A vendre :

De beaux plateaux de foyard et de frêne, chez Alphonse GARIN, charron, à Bulle. [233]

BANQUE ET NOTARIAT

Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouverture de comptes courants garantis par garanties de dam, même en dernier rang, chez J.-J. Menoud, à Bulle. [139]

BELLES AVOINES BLANCHES

récolte 1887. — Prix avantageux. Magasins BARBEY-ROCHAT, Croix-Blanche, Bulle. [84]

LE SOUSSIGNÉ avise le public qu'il vient de s'établir comme charron à Epaguy. Il se recommande à ceux qui voudront l'honorer de leur confiance. [228] Bey, Jules.

A vendre ou à louer :

Dans les environs de Bulle, un domaine de 8 poses. Entrée en jouissance de suite, si on le désire. [229] S'adresser à Alphonse DEMIERRE, à Bulle.

A louer :

Un appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire DURER, à Bulle. [495]

A vendre : Une jument poulinière de toute confiance et 2000 pieds foin et regain première qualité, à distraire. [217] S'adresser à A. PERRET-BERTHET, Bulle.

A louer : Un carré de jardin. — S'adresser à DESBOLLES, horloger, à Bulle. [223]

A LA CONFIANCE, BULLE

Afin de se débarrasser d'un stock immense de COUPONS de toute sorte, on mettra cet article en vente tous les vendredis.

OCCASION SANS PAREILLE!

[130]

GLASSON & C^{IE} - FERS

BULLE
Huiles et couleurs. Verre à vitres. Scies à eau garanties. Limes et meules émeri. Caillets 1^{re} qualité et toiles à fromage. Retailage de limes. Meules du pays et meules de France. Fers et tôles. Tuyaux fer ébarbé, goudronnés. Poutrelles I pour construction. [153]

Brasserie BEAUREGARD

à Fribourg.
La BRASSERIE BEAUREGARD a l'honneur d'aviser MM. les aubergistes et cafetiers du district de la Gruyère qu'elle a confié le DÉPOT de ses bières à M. Martin MORAND, au Tirage, à Bulle.

Bière en fûts et en bouteilles. [92]

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre. Epicerie fine et grand choix de conserves alimentaires.

Bongies valaisannes. Cierges Réali de Venise.

Dépôt unique de feux de Bengale

en plusieurs nuances, à 30 c. pièce. Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féérique et grandiose. [507]

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang. [465] P. Favre, notaire, Bulle.

Vins d'Italie

blancs et rouges, garantis bons et naturels par l'analyse de M. de Vevey, à 45 cent. le litre par quantité au-dessus de 10 litres.

ENGRAIS

de la grande maison COIGNET, contrôlés et analysés par la Rütti et le laboratoire de Zurich. Qualité supérieure pour prairies et toutes cultures. Plus de 40 médailles d'or et diplômes obtenus en diverses expositions.

Dépôt au chantier à la gare de Bulle. Rabais par grandes quantités.

Grand choix de vacherins mûrs

tout gras, fabriqués durant le temps de l'herbe et à prix réduits.

SEYDOUX, hôtel du Cheval-Blanc. BULLE. [173]

TANNERIE - CORROIRIE

Cuir. — Crepins. — Chaussures. Gros. — Demi-gros. — Détail.

Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépouilles (débris). — Croupions français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écyère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fil-pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.

Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.

Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.

Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorses, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

Société de secours mutuels de la Gruyère.

Assemblée générale dimanche 7 avril 1889, à 2 heures après midi, à l'hôtel des Alpes, à Bulle.

TRACTANDA

- 1^o Approbation des comptes de 1888.
- 2^o Rapport du comité sur l'adjonction à l'art. 45 des statuts.
- 3^o Nomination du comité.

Les personnes qui désirent entrer dans la société devront fournir une déclaration médicale du médecin à leur choix. [219] I.E. COMITÉ

6 diplômes d'honneur et 10 médailles or et argent ont été décernés ces dernières années au

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

dont 15 ans de succès constants en Suisse et à l'étranger sont la meilleure preuve de son efficacité incontestable contre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, les vertiges, les crampes d'estomac, la lassitude.

Réconfortant, reconstituant, fortifiant par excellence, à recommander à toutes les personnes faibles, sujettes aux frissons.

REFUSEZ LES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

dont l'effet est inconnu, et exigez dans les pharmacies le véritable Cognac GOLLIEZ, à la marque des deux palmiers, seul véritable.

Se vend en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies de Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer, Robadey à Romont, Vuillémot à Payerne, Caspari à Avenches, Martinet à Cron. (HIX) [652]

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, à Morat.

!!! SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT !!!

20 médailles en 10 ans ont été accordées à l'Alcool de

MENTHE AMÉRICAINE

ou ANTI-CHOLÉRIQUE de la maison

R. HAYWARD & Co, à BURLINGTON (Etats-Unis d'Amérique).

Spécifique souverain en cas d'épidémie, d'indigestion, crampes d'estomac, maux de tête, de cœur et autres indispositions.

Recommandé pendant les chaleurs comme boisson, quelques gouttes dans un verre d'eau suffisent pour en faire une boisson très agréable.

Remplaçant les produits hygiéniques pour l'entretien de la bouche, conservation des dents, fortifiant les gencives, purifiant l'haleine et enlevant l'odeur du tabac.

Bien supérieur à tous les Alcools de menthe connus jusqu'à ce jour, en flacons PLUS GRANDS que ceux des autres marques.

Defiant toute concurrence, toute comparaison, l'Alcool de MENTHE AMÉRICAINE se trouve, au prix de 1 fr. 50 le grand FLACON, dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie et épicerie fine et chez MM. Joseph Moura, négociant, et Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, à BULLE. [506]

Aux propriétaires de juments poulinières.

Le soussigné se rendra, à partir du 11 mars, avec ses étalons, dont l'un, l'étalon Emir, importé par la Confédération, et les autres de la race du pays, et un âne, tous les lundis à Vaistrens-devant-Romont, les mercredis à Farvagny, les vendredis à Châtel-St-Denis et les samedis à Semsales. [124] E. COFFEY, étalonniier, Tour-de-Trême.

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

124]

Jean Meuwly,

vétérinaire du III^e cantonnement de la Gruyère, prévient l'honorable public qu'il vient de s'établir à Bulle, place du Marché, près de la maison de M. Remy, voiturier (maison neuve). Il se recommande à toutes les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

En cas d'absence, s'adresser à M. Wæber, hôtel de l'Union, à Bulle. [145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]

[145]



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 an, 8 mois
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance
Prix du numéro:
On s'abonne à tous les jours de poste.

BUR
NOUVE

Cha
Au Conseil nation
la centralisation m
contre 26.
La motion Joos
ral à étudier la qu
lieu de reviser la l
de l'introduction
36 voix contre 31.
Discutant le pos
quisition, à l'expo
musées de comm
la chose à l'initiati
ressera aux musées

Le Conseil vote
rapport, des petit
revision partielle
tion du Conseil féd
obligatoire et le d
La discussion de
hier après midi. M
de la majorité de l
bation des mesur
conformes à l'art.
nécessaires, en pr
rissait imminente
reconnaissance du

Le Conseil des
tensteig par 23 vo
L'arrêté assuran
ventionneront l'as
sans opposition.

Landsturm.
du landsturm sont
confectionnés, et f
Par contre, on n'e
couvre-chef de cel

Mobilisation.
le colonel Feiss, c
FEUILLET

L'OR

Il fait très froid d
sible d'y rester long
Voyant qu'il ne
suivie, il avait en un
heure par heure, tou
afin de conserver po
l'existence qu'on y u
Mais les fréquents
les émotions qu'il ép
dans un cachot de la
pêlât, soit dans le ca
mis obstacle à la réa
à l'exécuter, mais av
Et maintenant les
oubliait d'effacer d'u
pendu à la muraille.
venu que c'était dim
Allons ! il voulait